

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM. Lot AFH BC5.
Centre Urbain Nord –Tunis -1003.

La société Assurance Salim publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 25 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mme Selma LANGAR et Mr Chérif Ben ZINA.

BILAN
Arrêté au 31/12/2018
(Unité: En Dinars)

Annexe n°1

Actifs du Bilan

	31/12/2018			31/12/2017
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	2 155 200	970 804	1 184 396	710 813
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	2 155 200	970 804	1 184 396	710 813
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	3 149 319	2 146 185	1 003 134	1 061 531
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	438 774	378 764	60 010	61 729
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	3 588 093	2 524 949	1 063 144	1 123 260
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 848 531	1 582 162	3 266 369	3 442 971
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7 592 437	3 811 922	3 780 515	4 138 927
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12 332 421	566 600	11 765 821	11 765 821
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	18 526 700		18 526 700	16 647 860
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	20 327 730	3 064 150	17 263 580	17 038 558
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	60 604 050		60 604 050	56 180 652
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1 280 788		1 280 788	991 921
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	33 500 000		33 500 000	27 000 000
AC336 Autres	13 573 381	2 122 777	11 450 604	10 760 459
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	563 364		563 364	527 073
	173 149 402	11 147 611	162 001 791	148 494 242
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux contat en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	7 398 544		7 398 544	6 732 057
AC520 Provision d'assurance vie	38 505 386		38 505 386	35 077 701
AC530 Provision pour sinistres (vie)	10 194 794		10 194 794	10 475 666
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	12 248 880		12 248 880	10 714 116
AC570 P3rovisions techniques des contrats en unités de compte				
	68 347 604		68 347 604	62 999 540
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	1 316 795		1 316 795	1 628 270
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	38 403 346	7 689 079	30 714 267	26 433 666
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5 578 487	487 317	5 091 170	186 485
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	183 000		183 000	120 162
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 347		1 347	1 164
AC633 Débiteurs divers	300 944	14 516	286 428	224 565
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	45 783 919	8 190 912	37 593 007	28 594 312
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 940 652		4 940 652	3 354 719
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	1 887 057		1 887 057	1 706 376
AC722 Autres charges a repartir				
AC73 Comptes de regularisation actif				
AC731 interets et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	260 000		260 000	200 000
AC733 autres comptes de régularisation	4 922 088		4 922 088	3 173 876
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	433 864		433 864	399 165
	12 443 661		12 443 661	8 834 136
	305 467 879	22 834 276	282 633 603	250 756 303

BILAN
Arrêté au 31/12/2018
(Unité: En Dinars)

Annexe n°2	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres et passifs du bilan		
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	16 387 934	14 547 527
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	16 192 805	14 192 805
CP5 résultat reportés	200 843	546 923
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	46 081 582	42 587 255
CP6 résultat de l'exercice	7 640 893	6 146 636
total capitaux propres avant affectation	53 722 475	48 733 891
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impots		
PA23 autres provisions	689 861	725 946
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	21 229 414	19 466 255
PA320 provision pour assurance vie	74 860 644	65 031 465
PA330 provision pour sinistres (vie)	16 161 483	15 883 361
PA331 provision pour sinistres (non vie)	51 982 595	46 782 002
PA340 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	197 008	178 190
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	164 431 144	147 341 273
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	36 992 247	22 492 051
	36 992 247	22 492 051
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	1 389 677	8 995 708
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	3 898 936	6 226 605
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	331 797	299 661
PA632 personnel	217 997	12 492
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3 021 740	2 036 010
PA634 créditeurs divers	12 653 409	9 300 956
PA64 ressources spéciales		
	21 513 556	26 871 432
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	5 284 320	4 591 710
PA72 écart de conversion		
	5 284 320	4 591 710
	282 633 603	250 756 303

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
(Unité: En Dinars)

Annexe 3

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie	OPERATIONS BRUTES 31/12/2018	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2018	OPERATIONS NETTES 31/12/2018	OPERATIONS NETTES 31/12/2017
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	61 475 062	-11 574 255	49 900 807	41 429 378
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-1 763 159	666 487	-1 096 672	-266 209
	59 711 903	-10 907 768	48 804 135	41 163 169
PRNT3 Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat	4 557 579		4 557 579	3 152 514
PRNV2 Autres produits techniques				
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-33 486 441	1 437 149	-32 049 292	-29 027 937
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-5 200 593	1 534 764	-3 665 829	-3 141 666
	-38 687 034	2 971 913	-35 715 121	-32 169 603
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques				1 586 645
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-168 935		-168 935	-286 053
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-5 864 648		-5 864 648	-4 396 071
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	180 681		180 681	215 957
CHNV43 Frais d'administration	-11 060 613		-11 060 613	-8 011 698
CHNV44 commission recues des réassureurs		2 968 514	2 968 514	2 588 751
	-16 744 580	2 968 514	-13 776 066	-9 603 061
CHNV5 Autres charges techniques				
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV Sous Total : Resultat tchnique de l'assurance non vie	8 668 933	-4 967 341	3 701 592	3 843 611

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
(Unité: En Dinars)

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2018	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2018	OPERATIONS NETTES 31/12/2018	OPERATIONS NETTES 31/12/2017
PRV 1 Primes acquises				
PRV11 Primes émises et acceptées	40 611 623	-18 474 281	22 137 342	20 558 905
	40 611 623	-18 474 281	22 137 342	20 558 905
PRV2 Produits de placements				
PRV 2 1 Revenus des placements	5 651 084		5 651 084	3 840 114
PRV 2 2 Produits des autres placements				
	5 651 084		5 651 084	3 840 114
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
PR V3 Plus values non réalisées sur placements				
PR V4 Autres produits techniques				
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	-15 486 927	4 076 030	-11 410 897	-11 890 075
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-278 122	-280 872	-558 994	-456 251
	-15 765 049	3 795 158	-11 969 891	-12 346 326
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	-9 829 179	3 427 685	-6 401 494	-5 987 794
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes				
CHV 4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	-9 539 690		-9 539 690	-8 649 317
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43 Frais d'administration	-2 620 586		-2 620 586	-2 976 553
CHV44 commission recues des réassureurs		9 299 520	9 299 520	10 553 903
	-12 160 276	9 299 520	-2 860 756	-1 071 967
CHV5 Autres charges techniques				
CH V9 Charges de placements				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-328 621		-328 621	-288 975
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-704 127		-704 127	-636 919
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements				
	-1 032 748		-1 032 748	-925 894
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements				
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat				
RTV Sous Total : Resultat technique de l'assurance vie	7 475 455	-1 951 918	5 523 537	4 067 038

ETAT DE RESULTAT

(Unité: En Dinars)

Annexe n°5 ETAT DE RESULTAT	31/12/2018	31/12/2017
RNTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	3 701 592	3 843 611
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 523 537	4 067 038
PRNT1 Produits des placements		
PRN T11 revenus des placements	7 418 541	5 173 651
CHNT1 charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11 charges de gestion des placements y compris les charges d'intéret	-389 390	-333 237
CHNT12 correction des valeur sur placements	-924 353	-858 099
CHNT13 pertes provenant de la réalisation des placements	-26 489	
CHNT2 Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie	-4 557 579	-3 152 514
PRNT2 autres produits non techniques	137 800	107 135
CHNT3 autres charges non techniques	-10 833	-358 368
Résultat provenant des activités ordinaires	10 872 826	8 489 217
CHNT4 impôts sur le résultat	-2 827 941	-2 049 758
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	8 044 885	6 439 459
PRNT 4 Gains extraordinaires		
CHNT5 Pertes extraordinaires	-403 992	-292 823
Résultat net de l'exercice	7 640 893	6 146 636
Effet modication comptable (nets d'impôts)		
Résultat net de l'exercice après modification comptable	7 640 893	6 146 636

Etat de flux de trésorerie
(Unité: En Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	93 616 365	99 000 117
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-44 048 998	-42 369 420
- Encaissement des primes reçues acceptations	61 729	18 708
- Sommes versées pour sinistres acceptations	-348 900	
- Décaissements des primes pour les cessions	-5 051 819	-5 595 878
- Encaissement des sinistres pour les cessions		449 254
- Commissions versées aux intermédiaires	-14 391 280	-10 300 603
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 129 854	-7 468 201
- Encaissements liés a la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-7 176 494	-5 528 161
- Produits financiers reçus	10 962 613	8 795 063
- Impôt sur les bénéfices payés	-6 402 984	-4 708 701
- Autres mouvements		-20 193
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19 090 378	32 271 985
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	57 775	46 895
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-866 333	-1 344 236
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-137 629 423	-143 153 112
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	123 658 536	116 720 040
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-14 779 445	-27 730 413
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2 725 000	-2 725 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2 725 000	-2 725 000
<u>Variation de trésorerie</u>	1 585 933	1 816 572
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	3 354 719	1 538 147
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	4 940 652	3 354 719

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES**(Unité: En Dinars)**

	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	42 107	42 107
Caution et garantie au titres des appels d'offres	313 859	311 711
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	414 665	414 665
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	770 631	768 483

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2018

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

DENOMINATION : « ASSURANCES SALIM »
SIEGE SOCIAL : Immeuble Assurances SALIM lot AFH BC 5 Centre Urbain
Nord-Tunis
TELEPHONE : 71 184 200
FAX : 71 184 284
E-MAIL : ass.salim@planet.tn
FORME JURIDIQUE : Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE : Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION : 15/09/1995
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur
nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL : Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE : B 150661997
MATRICULE FISCAL : 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code
des assurances

BRANCHES EXPLOITEES : Toutes branches

PRINCIPAUX REASSUREURS

- SCOR
- HANOVER RE
- ARIG
- CONTINENTAL RE
- TUNIS RE
- MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- BH INVEST
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF
- MINEX HOLDING

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADAR : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

La Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis.

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

4-1 -Faits saillants ayant marqué l'activité de la compagnie :

- L'instauration d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'état de 2018 prévue par la loi de finances pour l'année 2018, impactant ainsi le résultat de l'exercice 2018 par une charge non déductible de 0,404 MD.
- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 13,18 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 102,087 MD contre 90,202 MD en 2017.
- Amélioration sensible du résultat net qui passe de 6,147 MD enregistré en 2017 à 7,641 MD en 2018, soit un taux d'évolution de 24,31 %.
- Amélioration sensible du résultat vie qui passe de 4,067 MD enregistré en 2017 à 5,524 MD en 2018.
- Des engagements techniques de 164,431 MD contre 147,341 MD fin 2017 soit un taux d'évolution de 11,60 %.
- Les placements de la société totalisent au 31 décembre 2018 un montant net de 162,002 MD contre 148,494 MD en 2017, soit une augmentation de 9,10 %.
- Les sinistres payés passant de 47,655 MD à 48,973 MD soit une évolution 2,77 % par rapport à 2017.
- Des produits financiers passant de 9,014 MD fin 2017 à 13,070 MD fin 2018 soit une évolution de 45 %.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres a revenus fixes:

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat. Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres a revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte:

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

6.5 - Les provisions techniques:

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- **Provisions pour égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- **Autres provisions techniques :**

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances:

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions sur :

* Les créances sur les assurés ayant une ancienneté :

2016 et antérieurs 100 %
2017 20 %.

* Les créances sur les intermédiaires d'assurances ayant une ancienneté :

2015 et antérieurs 100 %
2016 80%.
2017 60 %
2018 20%

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité :

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arrières présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement aux échéanciers, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2017 (20%) 2016(50%) 2015 et antérieurs 100 %

7- NOTES EXPLICATIVES (*Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens*)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2018 un montant net de 1 184 396 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisition de l'exercice	transfert	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette
				Au 31/12/2018	Dotations			Au
				31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018
Logiciel	852 752	596 993		1 449 745	-682 733	-288 071	-970 804	478 941
Logiciel en cours	540 794	710 454	545 793	705 455				705 455
Total	1 393 546	1 307 447	545 793	2 155 200	-682 733	-288 071	-970 804	1 184 396

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2018 un montant net de 1 063 144 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute	Amortissements			Valeur Nette	
	Au 31/12/2017			Au 31/12/2018	Dotations	reprise	au 31/12/2018		
	31/12/2017			31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018		
A.A.I	729 573	255 811		985 384	-521 456	-68 598		-590 054	395 330
M. Transport	618 922		75 560	543 362	-211 884	-109 550	75 560	-245 874	297 488
M. Informatique	1 554 848	65 725		1 620 573	-1 108 472	-201 785		-1 310 257	310 316
M.M.B	419 622	19 152		438 774	-357 893	-20 871		-378 764	60 010
Total	3 322 965	340 688	75 560	3 588 093	-2 199 705	-400 804	75 560	-2 524 949	1 063 144

*Vente matériels de transport totalement amortis.

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2018 un montant net de 162 001 791 DT contre 148 494 242 au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	3 266 369	3 442 971	-176 602
Terrains et constructions hors exploitation	3 780 515	4 138 927	-358 412
Part dans des entreprises liées	11 765 821	11 765 821	

Obligations émises par les entreprises liées	18 526 700	16 647 860	1 878 840
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	17 263 580	17 038 558	225 022
Obligations et autres titres à revenu fixe	60 604 050	56 180 652	4 423 398
Autres prêts	1 280 788	991 921	288 867
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	33 500 000	27 000 000	6 500 000
Autres placements financiers	11 450 604	10 760 459	690 145
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	563 364	527 073	36 291
Total	162 001 791	148 494 242	13 507 549

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisition ou Cession 2018	Valeur Brute au 31/12/2018	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2018
				Dotations			
				31/12/2017	31/12/2018	31/12/2018	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation							
Assurances SALIM	3 532 042	-	3 532 042	-1 405 560	-176 602	-1 582 162	1 949 880
Total	4 848 531	-	4 848 531	-1 405 560	-176 602	-1 582 162	3 266 369

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisition ou Cession 2018	Valeur Brute au 31/12/2018	Valeur 31/12/2017	Amortissements	Valeur 31/12/2018	Valeur Nette au 31/12/2018
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-1 575 484	-121 140	-1 696 624	726 176
Immeuble hors exploitation immeuble Assurances SALIM	4 745 437	-	4 745 437	-1 878 026	-237 272	-2 115 298	2 630 139
Total	7 592 437	-	7 592 437	-3 453 510	-358 412	-3 811 922	3 780 515

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute 31/12/2017	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 31/12/2018	Provisions Dotations / Reprise 31/12/2018	Valeur 31/12/2018	Valeur Nette au 31/12/2018
		Acquisitions	cessions				
Total	12 332 421			12 332 421	-566 600	-566 600	11 765 821

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Cession /	Valeur
---------	--------------	-------------	-----------	--------

	31/12/2017	31/12/2018	tombé	Nette 31/12/2018
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	4 612 500		1 155 000	3 457 500
- Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie A	642 000		214 500	427 500
-Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie B	693 360		231 660	461 700
-Emprunt obligataire MODERN LEASING 2013	600 000		200 000	400 000
-Emprunt subordonné BH/2015	6 600 000		1 320 000	5 280 000
- Emprunt subordonné BH/2017-1	3 500 000			3 500 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1		3 000 000		3 000 000
-Emprunt obligataire MODERN LEASING 2018-1		2 000 000		2 000 000
Total	16 647 860	5 000 000	3 121 160	18 526 700

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute 31/12/2017	Participation 2018	Cession	Valeur Brute 31/12/2018	provisions 31/12/2018	Valeur Nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
				Dotations	Reprise	
20 023 583	5 389 833	5 085 686	20 327 730	- 2 985 025	217 102	17 263 580

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

	Valeur Brute au 31/12/2017	Souscription +plus value de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
Total	56 180 652	17 143 414	12 720 016	60 604 050	60 604 050

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2017	Prêts accordés au 31/12/2018	Remboursements au 31/12/2018	Valeur nette au 31/12/2018
Prêt au personnel (FAS)	620 327	541 450	252 583	909 194
Autres Prêts	371 594			371 594
Total	991 921	541 450	252 583	1 280 788

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2018 un montant de 33 500 000 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2017	Souscription Au 31/12/2018	Rachat Au 31/12/2018	Valeur nette Au 31/12/2018
-Certificats de dépôts	27 000 000	117 000 000	113 000 000	31 000 000
-Compte à terme		2 500 000		2 500 000
Total	27 000 000	119 500 000	113 000 000	33 500 000

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute	Participation	Recouvrement	Valeur Brute	provisions			Valeur	Valeur nette
	31/12/2017	2018		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	Reprise	Nette	31/12/2018
FONDS									
GERE SIM									
SICAR	12 125 876	1 500 000	52 495	13 573 381	-1 365 417	-800 380	43 020	-2 122 777	11 450 604
Total	12 125 876	1 500 000	52 495	13 573 381	-1 365 417	-800 380	43 020	-2 122 777	11 450 604

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018
Tunis Ré	527 073	527 073	563 364	563 364

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2018 un montant de 68 347 604 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net	Montant Net	Variation
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018
Provisions pour primes non acquises non vie	7 398 544	6 732 057	666 487
Provisions d'assurances vie	38 505 386	35 077 701	3 427 685
Provisions pour sinistres vie	10 194 794	10 475 666	-280 872
Provisions pour sinistres non vie	12 248 880	10 714 116	1 534 764
Total	68 347 604	62 999 540	5 348 064

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit:

Libellé	Montant brut	provisions	Montant net	Montant brut	provisions	Montant net	Variation
	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2017	
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	39 720 141	7 689 079	32 031 062	33 675 073	5 613 137	28 061 936	3 969 126
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	5 578 487	487 317	5 091 170	623 802	437 317	186 485	4 904 685
AC 631-Personnel	183 000		183 000	120 162		120 162	62 838
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	1 347		1 347	1 164		1 164	183
AC 633-Débiteurs Divers	300 944	14 516	286 428	239 081	14 516	224 565	61 863
Total	45 783 919	8 190 912	37 593 007	34 659 282	6 064 970	28 594 312	8 998 695

Créances	1 an et (-) de plus que			Total
	Moins d'un an	5 ans	5 ans	
AC 61-créances nées d'opération d'assurance directe	32 272 506	5 415 803	2 031 832	39 720 141
AC 62 -Créances nées d'opération de réassurance	3 737 481	1 521 031	319 975	5 578 487
AC 631-Personnel	183 000			183 000
AC 632-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 347			1 347
AC 633-Débiteurs divers	114 820	171 608	14 516	300 944
	36 309 154	7 108 442	2 366 323	45 783 919

Il est à noter que pour l'exercice 2018, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 8 190 912 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Variation
AC612-Contentieux Primes	2 096 116	1 619 973	476 143
AC612 -Affaires directes	3 809 602	2 565 378	1 244 224
AC612-Agents Généraux	1 149 576	848 348	301 228
AC612-Courtiers d'assurance	633 785	579 438	54 347
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	487 317	437 317	50 000
AC633-Débiteurs divers	14 516	14 516	
Total	8 190 912	6 064 970	2 125 942

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste «Autres Eléments d'Actifs» totalise au 31/12/2018 un solde de 12 443 661 DT contre un solde de 8 834 136 DT au 31/12/2017 et se présente comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	31/12/2018	31/12/2017	
Comptes Banques	4 939 677	3 354 184	1 585 493
Caisse siège	975	535	440
Frais d'acquisition reportés	1 887 057	1 706 376	180 681
Estimations des réassurances	260 000	200 000	60 000
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	4 922 088	3 173 876	1 748 212
Autres (Consignations)	433 864	399 165	34 699
Total	12 443 661	8 834 136	3 609 525

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2018 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
Sociétés du groupe						
Banque de l'habitat	635 596	5	3 177 980		3 177 980	23,89%
Epargne invest-Sicaf	248 968	5	1 244 840		1 244 840	9,36%
SIM - SIACR	151 240	5	756 200		756 200	5,69%
BH INVEST	45 924	5	229 620		229 620	1,73%
Modern leasing	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
Total	1 128 345		5 641 725		5 641 725	42,42%
Administrateurs	480 304	5	2 401 520		2 401 520	18,06%
Personnes morales	1 009 943	5	5 049 715		5 049 715	37,97%
Personnes physiques	41 288	5	206 440		206 440	1,55%
Actionnaires étrangers	120	5	600		600	0,00%
Total	1 531 655		7 658 275		7 658 275	57,58%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	fond social	Réserves pour réinvestissements	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2017 (avant affectation)	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	998 301	14 192 805	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2013							-284 207	284 207	
Report à nouveau 2016							-217 284	217 284	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013									
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000					-2 000 000	
Réserve pour réinvestissement exonéré						2 000 000		-2 000 000	
Réserve pour fonds social					50 000			-50 000	

Autres					7 691				7 691
Report à nouveau 2017							200 843	-200 843	
Résultat de la période								7 640 893	7 640 893
Solde au 31/12/2018	13 300 000	1 330 000	7 401 942	6 600 000	1 055 992	16 192 805	200 843	7 640 893	53 722 475

Résultat de l'exercice

	2018	2017
= Résultat comptable avant impôt	10 872 826	8 489 217
+ Réintégrations	3 075 732	1 858 244
- Déductions	-3 868 725	-2 491 009
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	10 079 833	7 856 452
- réinvestissements exonérés	-2 000 000	-2 000 000
= Résultat fiscal	8 079 833	5 856 452
- Impôt sur les sociétés	-2 827 941	-2 049 758
Contribution exceptionnelle	-403 992	-292 823
= Résultat Net d'exercice	7 640 893	6 146 636

- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31 /12/2018 est de 7 640 893 DT contre 6 146 636 DT au 31/12/2017 soit une augmentation de 1 494 257 DT soit 24,31 %.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges arrêtées au 31/12/2018, s'élèvent à 689 861 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2018 totalisent 164 431 144 DT contre 147 341 273 DT au 31/12/2017 soit un taux d'évolution de 11,60 %.

Provisions Techniques	MONTANT 31/12/2018	MONTANT 31/12/2017	Variation
Provisions mathématiques Vie (*)	74 860 644	65 031 465	
	74 860 644	65 031 465	-9 829 179
Provisions pour primes non acquises			
AUTO	9 257 040	8 515 066	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	9 011 460	8 809 960	
INCENDIE	2 575 462	1 835 996	
TRANSPORT	305 243	303 943	
GROUPE MALADIE	80 209	1 290	
	21 229 414	19 466 255	-1 763 159
Provisions pour sinistres à payer			
VIE	16 161 483	15 883 361	-278 122

GROUPE MALADIE	4 503 272	3 564 658	
AUTO	34 375 807	31 851 815	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	6 040 485	5 626 764	
INCENDIE	5 966 129	4 854 409	
TRANSPORT	1 096 902	884 356	
Non vie	51 982 595	46 782 002	-5 200 593
<u>Provision pour participations aux bénéficiaires vie</u>			
<u>Provision pour participations aux bénéficiaires non vie</u>	197 008	178 190	-18 818
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>			
Autres provisions techniques non vie			
Total	164 431 144	147 341 273	-17 089 871

(*) La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 Janvier 2010. La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 Janvier 2009. En 2010, la société a conclu un traité de réassurance en quote-part au titre du produit « DHAMEN ».

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2018 à 36 992 247 DT contre 22 492 051 DT au 31/12/2017.

	31/12/2018	31/12/2017
Dépôt en garantie des PPNA	21 207 632	8 644 641
Dépôt en garantie des PSAP	15 784 615	13 847 410
Total	36 992 247	22 492 051

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 26 871 432 DT au 31/12/2017 contre 21 513 556 DT au 31/12/2018, soit une diminution de 5 357 876 DT et se détaille comme suit :

	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017	Variation
-Dettes nées d'opérations de réassurances	1 389 677	8 995 708	-7 606 031
-Dettes nées d'opérations de réassurances	3 898 936	6 226 605	-2 327 669
-Dépôt et cautionnement reçus	331 797	299 661	32 136
-Personnel	217 997	12 492	205 505
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 021 740	2 036 010	985 730
-Créditeurs divers	12 653 409	9 300 956	3 352 453
Total	21 513 556	26 871 432	-5 357 876

Autres Dettes	1 an et (-) de			Total
	moins d'un an	5 ans	plus que 5 ans	
-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 198 965	12 802	177 910	1 389 677
-Dettes nées d'opération de réassurance	1 998 964	1 852 705	47 267	3 898 936
-Dépôts et cautionnement reçus	105 332	38 387	188 078	331 797
-Personnels	216 293	1 704		217 997
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 017 482		4 258	3 021 740
-Créditeurs divers	11 168 827	1345 133	139 449	12 653 409
	17 705 863	3 250 731	556 962	21 513 556

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 284 320 DT au 31/12 2018 contre 4 591 710 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant 5 142 753 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 141 567 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1- Prime acquises

Le poste « Primes Acquises » totalise 40 611 623 DT au 31/12/2018 contre 39 488 287 DT au 31/12/2017.

Libellé	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017	Variation
Primes émises et acceptées	40 152 090	39 523 997	628 093
Primes à annuler	350 000	100 000	250 000
Variation des primes acquises non émises	109 533	-135 710	245 243
Sous-total 1	40 611 623	39 488 287	1 123 336
Primes cédées	-18 474 281	-18 929 382	455 101
Total	22 137 342	20 558 905	1 578 437

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2018	Part	31/12/2017	Part	Variation
DECES	27 954 297	68,83%	27 723 149	70,14%	231 148
CAPITALISATION	12 613 930	31,06%	11 746 645	29,72%	867 285
MIXTE	43 396	0,11%	54 203	0,14%	-10 807
	40 611 623	100,00%	39 523 997	100,00%	1 087 626

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2018 un montant de 13 069 625 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	73 409 017
- Provisions techniques vie	91 022 127
- Capitaux propres + provisions techniques vie et non vie	210 512 726
- Produits des placements globaux	13 069 625

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 5 651 084 DT au 31/12/2018 contre un montant de 3 840 114 DT au 31/12/2017.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 11 969 891 DT au 31/12/2018 contre 12 346 326 DT au 31/12/2017, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017	Variation
Sinistres payés	-15 486 927	-15 984 190	497 263
Part des réassureurs dans les sinistres	4 076 030	4 094 115	-18 085
Variation des provisions pour sinistres	-278 122	-1 580 880	1 302 758
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	-280 872	1 124 629	-1 405 501
Total	-11 969 891	-12 346 326	376 435

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 9 829 179 DT au 31/12/2018 dont un montant de 3 427 685 DT à la charge du réassureur contre 10 511 624 DT au 31/12/2017 dont 4 523 830 à la charge du réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 9 539 690 DT au 31/12/2018 contre 8 649 317 DT au 31/12/2017.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 15 309 679 DT au 31/12/2018 contre 12 483 269 DT au 31/12/2017.

Frais Généraux	31/12/2018	31/12/2017	variation
Frais du Personnel (1)	6 000 173	5 659 127	341 046
Divers frais d'exploitation	3 191 112	2 547 184	643 928
Honoraires commissions et vacations	453 181	356 964	96 217
Dotation aux amortissements	1 223 890	941 651	282 239
Etats impôts et taxes	1 431 978	1 141 898	290 080
Jetons de présence servis	81 250	81 250	
Dotation à la provision pour congés payés	1 753	-22 983	24 736
Dotation à la provision pour créances douteuses (2)	2 125 942	1 084 981	1 040 961
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	836 485	728 041	108 444
Dotation à la provision pour risques divers	-36 085	-34 844	-1 241
Total	15 309 679	12 483 269	2 826 410

(1) Augmentation légale pour les années 2018.

(2) Impact de l'application de la nouvelle méthode de provisionnement des créances.

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2018 est de 2 620 586 DT contre 2 976 553 au 31/12/2017.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2018		31/12/2017	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,51%	80,49%	27,05%	72,95%
Salaires	18,32%	81,68%	27,60%	72,40%
Chiffre d'affaires	39,78%	60,22%	43,78%	56,22%

La ventilation des charges de personnel :

charges de personnel	31/12/2018	31/12/2017
Salaires	4 525 183	4 273 776
Pension de retraite	148 731	144 380
Charges sociales	791 503	768 149
Autres avantages en nature	534 756	472 822
	6 000 173	5 659 127

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	2 620 586	2 976 553
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	11 060 613	8 011 698
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	704 127	636 919
- Etat de résultat	924 353	858 099
Total	15 309 679	12 483 269

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2018 sont de 9 299 520 DT contre 10 553 903 DT au 31/12/2017 suite aux changements apportés au traité quote part DHMEN. .

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2018 de 1 032 748 DT contre 925 894 DT au 31/12/2017.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2018 de 5 523 537 DT contre 4 067 038 DT au 31/12/2017.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste «Primes acquises» totalise 59 711 903 DT au 31/12/2018 contre 49 614 741 DT au 31/12/2017 soit une augmentation de 10 097 162 DT et une évolution de 20,35 % de détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017	Variation
Primes émises	60 413 868	49 106 102	11 307 766
Acceptations	628 840	454 284	174 556
primes acquises non émises	460 316	1 191 159	-730 843
primes a annuler	-27 962	-37 546	9 584
Sous-Total (1)	61 475 062	50 713 999	10 761 063
Variation des primes émises non acquises	-1 763 159	-1 099 258	-663 901
Primes acquises	59 711 903	49 614 741	10 097 162
Primes cédées	-11 574 255	-9 284 621	-2 289 634
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	666 487	833 049	-166 562
Total	48 804 135	41 163 169	7 640 966

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2018	Réalisations 31/12/2017	Taux d évolution
AUTO	22 873 177	20 840 503	9,75%
ARD	2 558 119	2 139 543	19,56%
INCENDIE	7 369 869	5 629 196	30,92%
ENGINEERING	2 849 924	3 110 025	-8,36%
TRANSPORT	3 028 664	2 609 690	16,05%
MALADIE	22 795 309	16 385 042	39,12%
<u>Total</u>	61 475 062	50 713 999	21,22%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2018 un montant de 13 069 625 DT La quote-part des produits des placements

alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	73 409 017
- Provisions techniques vie	91 022 127
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	210 512 726
- Produits des placements globaux	13 069 625

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 4 557 579 DT au 31/12/2018 contre un montant de 3 152 514 DT au 31/12/2017.

CHNV1- Charges de sinistres

Le décalage entre le rythme de croissance des sinistres réglés (+10,41%) d'une part et celui de la production (+20,45 %), d'autre part s'est traduit par une aggravation de la sinistralité générale de la compagnie de 11,02 % en passant, pendant la période de référence, de 32 169 603 DT à 35 715 121 DT .

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 168 935 DT contre 286 053 DT au 31/12/2017.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition «composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances» totalisent un montant de 5 864 648 DT au 31/12/2018 contre 4 396 071 DT au 31/12/2017.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 15 309 679 DT au 31/12/2018 DT contre 12 483 269 DT au 31/12/2017.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie au 31/12/2018 est de 11 060 613 DT contre 8 011 698 DT au 31/12/2017.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2018		31/12/2017	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,51%	80,49%	27,05%	72,95%
Salaires	18,32%	81,68%	27,60%	72,40%
Chiffre d'affaires	39,78%	60,22%	43,78%	56,22%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constatation	Variation
Au titre de l'exercice 2018	1 706 376	1 887 057	180 681

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2018 sont de 2 968 514 DT contre 2 588 751 DT au 31/12/2017.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 3 701 592 DT au 31/12/2018 contre 3 843 611 DT au 31/12/2017.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	Taux
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	3 701 592	3 843 611	-142 019	-3,69%
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	5 523 537	4 067 038	1456 499	35,81%
-Produits des placements	7 418 541	5 173 651	2 244 890	43,39%
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)	-389 390	-333 237	-56 153	16,85%
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-924 353	-858 099	-66 254	7,72%
-Correction des valeurs sur placements	-26 489		-26 489	
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-4 557 579	-3 152 514	-1 405 065	44,57%
-Autres produits non techniques	137 800	107 135	30 665	28,62%
-Autres charges non techniques	-10 833	-358 368	347 535	96,98%
Résultat provenant des activités ordinaires	10 872 826	8 489 217	2 383 609	28,08%
-Impôts sur le résultat	-2 827 941	-2 049 758	-778 183	37,96%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	8 044 885	6 439 459	1 605 426	24,93%
Pertes extraordinaires	-403 992	-292 823	-111 169	37,96%
Effet des modifications comptables				
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	7 640 893	6 146 636	1 494 257	24,31%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 19 090 378

1-1 encaissements des primes reçues des assurés : 93 616 365 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : -48 048 998 DT.

1-3 Encaissement des primes reçues acceptations : 61 729 DT.

1-4 Sommes versées pour paiement des sinistres acceptations : -348 900 DT.

1-5 Décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -5 051 819 DT.

1-6 Encaissements des sinistres pour les cessions

1-7 Commissions versées aux intermédiaires : -14 391 280 DT.

1-8 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à - 4 549 794 DT.

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à - 3 580 060 DT.

1-9 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à -7 176 494 DT.

1-10 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 10 962 613 DT.

1-11 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : -6 402 984 DT.

2/Flux de trésoreries liées aux activités d'investissement : -14 779 445 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles :

- 57 775 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles :

- 866 333 DT

- décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -137 629 423 DT.

- encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 123 658 536 DT.

3/Flux de trésorerie liée aux activités de financements : -2 725 000 DT

- dividendes et autres distributions : - 2 725 000 DT

4/Variation de trésorerie : 1 585 933 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 3 354 719 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 4 940 652 DT.

3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	27 000 000	119 500 000	113 000 000	33 500 000										
3.4.6 Autres	12 125 876	1 500 000	52 495	13 573 381		1 365 417		800 380		43 020				2 122 777
3.5 Créances pour espèces déposées	527 073	563 364	527 073	563 364										
3.6 Placements des contrats en UC														
	158 270 354	149 638 061	134 759 013	173 149 402	4 859 070	4 917 042	535 014	1 096 607		260 122	5 394 084			3 753 527
<u>TOTAL:</u>	162 986 865	151 286 196	135 380 366	178 892 695	7 741 508	4 917 042	1 223 889	1 096 607	75 560	260 122	8 889 837			3 753 527

C2 -VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	857 843	259 878	1 117 721
Revenu des participations	368 768	3 362 116	3 730 884
Revenu des autres placements	3 495 966	4 602 724	8 098 690
Autres revenus financiers	116 684	5 646	122 330
Total des produits de placements	4 839 261	8 230 364	13 069 625
Intérêts			328 621
Autres frais (ajustement sur valeur)			1 654 969
Total des charges de placements			1 983 590

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	13 239 484
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	25 211 755	21 748 066
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396
Autre parts d'OPCVM	705 400	538 339
Obligations et autres titres à revenu fixe	79 130 750	79 130 750
Autres placements financiers	13 573 381	11 450 604
Autres prêts et effets assimilés	1 280 788	1 280 788
Dépôt auprès des entreprises cédantes	563 364	563 364
Autres dépôts	33 500 000	33 500 000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus		
<i>Total</i>	173 149 402	162 001 791

C4- Résultat technique non vie par catégorie d'assurance :

	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL	
	2 448 466	6 630 403	2 758 077	3 027 364	22 716 390	59 711 903	
	2 558 119	7 369 869	2 849 924	3 028 664	22795309	61 475 062	
Variation des primes non acquises	-741 974	-109 653	-739 466	-91 847	-1 300	-78 919	-1 763 159
Charges de prestation	-16 477 201	-550 178	-2 255 426	-604 260	-567 476	-18 232 493	-38 687 034
Prestations et frais payés	-13 953 209	-576 845	-1 143 706	-163 872	-354 930	-17 293 879	-33 486 441
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 523 992	26 667	-1 111 720	-440 388	-212 546	-938 614	-5 200 593
Solde de souscription	5 654 002	1 898 288	4 374 977	2 153 817	2 459 888	4 483 897	21 024 869
Frais d'acquisition	-2 203 246	-221 957	-1 102 607	-265 224	-441 340	-1 630 274	-5 864 648
variation des frais d'acquisition reportés	70 714	26 905	92 544	-12 618	-3416	6552	180 681
frais d'administration	-4 428 997	-756 093	-1 705 402	-1 071 329	-953 851	-2 144 941	-11 060 613
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 561 529	-951 145	-2 715 465	-1 349 171	-1 398 607	-3 768 663	-16 744 580
Produits nets de placements	2 724 550	203 873	513 344	736 296	93 311	286 205	4 557 579
Participation aux résultats			-59 707	-17 028	-92 200		-168 935
Solde financier	2 724 550	203 873	453 637	719 268	1 111	286 205	4 388 644
Primes cédées	-1 034 734	-1 493 409	-5 537 119	-2 573 504	-935 489		-11 574 255
Part des réassureurs dans les prestations payées	4 844	295 956	1 014 370	121 979			1 437 149
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		-14 255	435 137	223 180	22 425		666 487
Part des réassureurs dans les charges des provisions	15 972	-22 013	1 321 385	202 879	16 541		1 534 764
commissions reçus des réassureurs		220 502	1 799 245	834 999	113 768		2 968 514
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 013 918	-1 013 219	-966 982	-1 190 467	-782 755		-4 967 341
Résultat technique	803 105	137 797	1 146 167	333 447	279 637	1 001 439	3 701 592

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITALISATION	VIE	Total
Primes	27 954 297	12 613 930	43 396	40 611 623
Charges de prestations	-6 138 567	-9 608 081	-18 401	-15 765 049
Charge des provisions d'assurance vie	-6 253 775	-3 577 903	2 499	-9 829 179
Solde de souscription	15 561 955	-572 054	27 494	15 017 395
Frais d'acquisition	-9 462 889	-75 659	-1 142	-9 539 690
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-2 093 848	-524 117	-2 621	-2 620 586
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-11 556 737	-599 776	-3 763	-12 160 276
Produits nets de placements	3 916 201	1 695 325	39 558	5 651 084
Charges de placements	-715 694	-309 825	-7 229	-1 032 748
Participation aux résultats et intérêts techniques				
Solde financier	3 200 507	1 385 500	32 329	4 618 336
Primes cédées et/ou rétrocédées	-18 474 281			-18 474 281
Part des réassureurs dans les charges de prestations	4 076 030			4 076 030
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3 427 685			3 427 685
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	-280 872			-280 872
Commissions reçues des réassureurs	9 299 520			9 299 520
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 951 918			-1 951 918
Résultat technique vie	5 253 807	213 670	56 060	5 523 537

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE :

	<i>Total</i>
Primes	40 611 623
Charges de prestations	-15 765 049
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-9 829 179
Solde de souscription	15 017 395
Frais d'acquisitions	-9 539 690
Autres charges de gestion nettes	-2 620 586
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-12 160 276
Produits nets de placements	5 651 084
charges de gestion des placements	-1 032 748
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	4 618 336
Primes cédées et/ou rétrocédées	-18 474 281
Part des réassureurs dans les charges de prestations	4 076 030
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	-280 872
Part des réassureurs dans les provisions	3 427 685
Commissions reçues des réassureurs	9 299 520
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 951 918
Résultat technique	5 523 537
Informations complémentaires	
Montant des rachats	344 471
Sinistres et capitaux échus	15 142 456
Provisions pour sinistres à la clôture	16 161 483
Provisions pour sinistres à l'ouverture	15 883 361
Provisions techniques brutes à la clôture	74 860 644
Provisions techniques brutes à l'ouverture	65 031 465

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE :

	Total
Primes acquises	59 711 903
Primes émises	61 475 062
Variation des primes non acquises	-1 763 159
Charges de prestation	-38 687 034
Prestations et frais payés	-33 486 441
Charges des provisions pour prestations diverses	-5 200 593
<hr/>	
Solde de souscription	21 024 869
Frais d'acquisition	-5 864 648
Frais d'acquisition reportés	180 681
Frais d'administration	-11 060 613
<hr/>	
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-16 744 580
<hr/>	
Produits nets de placements	4 557 579
Participation aux résultats	-168 935
<hr/>	
Solde financier	4 388 644
<hr/>	
Primes cédées	-11 574 255
Part des réassureurs dans les primes acquises	666 487
Part des réassureurs dans les prestations payées	1 437 149
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	1 534 764
Commissions reçues des réassureurs	2 968 514
<hr/>	
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 967 341
<hr/>	
<u>Résultat technique</u>	3 701 592
<hr/>	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	21 229 414
Provisions pour primes non acquises ouverture	19 466 255
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	51 982 595
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	46 782 002
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	197 008
Provisions pour P.B. non vie à l'ouverture	178 190
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

**C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
ET PAR NATURE DE RISQUE**

	31/12/2018	31/12/2017
NORD	92 322 894	79 538 187
CENTRE	5 425 886	4 941 551
SUD	4 337 905	5 722 548
Total	102 086 685	90 202 286

	31/12/2018	31/12/2017
DECES	27 954 297	27 687 439
CAPITALISATION	12 613 930	11 746 645
VIE	43 396	54 203
Total VIE	40 611 623	39 488 287
AUTO	22 873 177	20 840 503
ARD	2 558 119	2 139 543
INCENDIE	7 369 869	5 629 196
ENGINEERING	2 849 924	3 110 025
TRANSPORT	3 028 664	2 609 690
MALADIE	22 795 309	16 385 042
Total NON VIE	61 475 062	50 713 999
Total	102 086 685	90 202 286

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention SALIM /Filiales BH et autres	% de détention Filiales BH/ SALIM
MODERN LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
SOPIVEL	15 000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
SIM SICAR	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,69%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
SGRC	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C10 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2013	2014	2015	2016
<i>Inventaire 2016</i>				
Règlements cumulés	13 528 419	12 353 004	19 160 935	17 398 291
Provisions pour sinistres	2 729 624	4 430 948	6 968 171	16 084 039
Total charges des sinistres	16 258 043	16 783 952	26 129 106	33 482 330
Primes acquises	24 196 064	27 667 801	37 231 971	42 505 791
% sinistres / primes acquises	67%	61%	70%	79%

Année d'inventaire	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Inventaire 2017</i>					
Règlements cumulés	14 209 886	13 047 825	20 708 122	26 244 578	18 963 431
Provisions pour sinistres	1 848 606	3 280 196	6 002 698	6 223 349	18 537 315
Total charges des sinistres	16 058 492	16 328 021	26 710 820	32 467 927	37 500 746
Primes acquises	24 196 064	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741
% sinistres / primes acquises	66%	59%	72%	76%	76%

Année d'inventaire	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Inventaire 2018</i>						
Règlements cumulés	14 435 819	13 656 943	21 448 406	27 224 011	28 106 984	21 018 943
Provisions pour sinistres	1 513 455	2 330 706	5 076 092	5 060 339	9 517 200	15 070 765
Total charges des sinistres	15 949 273	15 987 650	26 524 498	32 284 350	37 624 184	36 089 708
Primes acquises	24 196 064	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	61 475 062
% sinistres / primes acquises	66%	58%	71%	76%	76%	59%

C11-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fond social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	5 292 006	1 000 131	187 311	3 670 405	36 099 353
affectation AGO du 10/06/2014					1 334 000		2 336 405	-3 670 405	
Réaffectation des réserves									
dividendes encaissement						9 383			9 383
décaissement						-12 799			-12 799
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								5 417 406	5 417 406
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2014	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343
affectation AGO du 08/04/2015			390 406		2 500 000		2 527 000	-5 417 406	
dividendes encaissement						14 414	-2 527 000		-2 527 000
décaissement						-14 759			-14 759
Réserves pour réinvestissements									
Résultat avant modification comptable								6 057 461	6 057 461
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2015	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 370	262 716	6 057 461	42 782 459
affectation AGO du 10/05/2016					2 566 800		3 490 661		6 057 461
Report à nouveau								-3 490 661	-3 490 661
dividendes encaissement			-2 660 000			16 261			-2 660 000
décaissement						-15 413			16 261
Réserves pour réinvestissements								-2 566 800	-15 413
Résultat avant modification comptable								5 122 865	-2 566 800
Effets de modifications comptables									800
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680					430 680	
Résultat reporté									
Affectation AGO du 27/04/2017			3 600 000		2 499 999			-6 099 999	
Dividendes à payer								-2 660 000	-2 660 000
Autres variations						1 083			1 083
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017								6 146 636	6 146 636
Solde au 31/12/2017	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves			-217 284				217 284		

extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés									
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018									
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017								-2 660 000	-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000					-2 000 000	
Réserve pour réinvestissement exonéré					2 000 000			-2 000 000	
Réserve pour fonds social						50 000		-50 000	
Autres						7 691			7 691
Report à nouveau 2017							200 843	-200 843	
Résultat de la période								7 640 893	7 640 893
Solde au 31/12/2018	13 300 000	1 330 000	7 401 942	6 600 000	16 192 805	1 055 992	200 843	7 640 893	53 722 475

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la société « ASSURANCES SALIM »*

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 282 633 603 dinars, un résultat net de l'exercice de 7 640 893 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 3 701 592 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 5 523 537 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

- La société SALIM a fait l'objet, au cours de l'exercice 2017, d'une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2013-2016. Cette vérification a donné lieu à une première notification en Décembre 2017 pour un montant de 1 919 KDT dont 407 KDT de pénalités. Compte tenu des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle en date du 25 Janvier 2018, la société SALIM a reçu le 26 Juillet 2018 une deuxième notification. Une deuxième réponse a été envoyée par la société SALIM en date du 07 Septembre 2018 dans la mesure où cette dernière conteste un certain nombre de chefs de redressement. La société SALIM a constitué une provision pour risque sur la base de l'évaluation faite par le conseiller fiscal qui tient compte des réponses à la notification de redressement envoyées aux autorités de contrôle. A la date du présent rapport, l'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations et l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « Assurances SALIM », en tant qu'une société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 Décembre 2018, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 164 431 KDT pour un total de bilan de 282 634 KDT, soit 58% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le model d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,
- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Faire appel à un actuaire inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « Assurances SALIM »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 Décembre 2018, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 160 708 KDT, provisionnés à concurrence de 5 754 KDT, soit un montant net de 154 955 KDT, représentant 55% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « Assurances SALIM » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 18 Mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

P/ GAC – CPA International

Mme Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 :

1. Personne concernée : « MODERN LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

(EN DINARS)						
DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2018
12/03/2018	12/03/2019	2 000 000	8,10%	365	151 785	124 487
25/03/2018	25/03/2019	500 000	8,10%	365	37 946	29 832
23/10/2018	22/03/2019	1 000 000	10,54%	150	42 069	20 083
TOTAL		3 500 000				174 402

1.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligatoire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « MODERN LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2018 s'élève à 125 367 DT.

2. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Administrateur :

2.1 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligatoire subordonné BH2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 185 056 DT.

2.2 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

(EN DINARS)						
DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2018
03/01/2018	23/01/2018	1 000 000	5,98	20	3 311	3 311
04/01/2018	14/01/2018	500 000	5,98	10	829	829
07/01/2018	11/01/2019	7 000 000	8,10	369	581 175	565 425
07/01/2018	06/02/2018	1 000 000	5,98	30	4 959	4 959
10/01/2018	30/01/2018	1 000 000	5,98	20	3 311	3 311
14/01/2018	24/01/2018	500 000	5,98	10	829	829
23/01/2018	02/02/2018	500 000	5,98	10	829	829
24/01/2018	13/02/2018	500 000	5,98	20	1 656	1 656
02/01/2018	01/02/2018	1 500 000	5,98	30	7 438	7 438
30/01/2018	09/02/2018	500 000	5,98	10	829	829
01/02/2018	11/02/2018	500 000	6,28	10	871	871
02/02/2018	12/02/2018	500 000	6,28	10	871	871
06/02/2018	16/02/2018	500 000	6,28	10	871	871
09/02/2018	19/02/2018	1 000 000	6,28	10	1 741	1 741
08/02/2018	28/02/2018	500 000	6,28	20	1 738	1 738
11/02/2018	21/02/2018	500 000	6,28	10	871	871
12/02/2018	22/02/2018	500 000	6,28	10	871	871
13/02/2018	23/02/2018	1 000 000	6,28	10	1 741	1 741
15/02/2018	07/03/2018	2 000 000	6,28	20	6 954	6 954
16/02/2018	26/02/2018	500 000	6,28	10	871	871

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2018
19/02/2018	01/03/2018	1 000 000	6,28	10	1 741	1 741
21/02/2018	13/03/2018	500 000	6,28	20	1 738	1 738
23/02/2018	15/03/2018	1 000 000	6,28	20	3 477	3 477
07/03/2018	17/03/2018	2 000 000	6,36	10	3 527	3 527
08/03/2018	18/03/2018	1 500 000	6,36	10	2 645	2 645
13/03/2018	23/03/2018	500 000	6,36	10	882	882
15/03/2018	25/03/2018	1 000 000	6,36	10	1 764	1 764
18/03/2018	28/03/2018	1 500 000	6,36	10	2 645	2 645
25/03/2018	04/04/2018	1 000 000	6,36	10	1 764	1 764
28/03/2018	07/04/2018	1 500 000	6,36	10	2 645	2 645
04/04/2018	14/04/2018	1 000 000	6,79	10	1 883	1 883
04/04/2018	14/04/2018	1 000 000	6,79	10	1 883	1 883
07/04/2018	17/04/2018	1 500 000	6,79	10	2 824	2 824
22/06/2018	02/07/2018	500 000	7,14	10	990	990
29/06/2018	09/07/2018	500 000	7,14	10	990	990
02/07/2018	12/07/2018	500 000	7,47	10	1 035	1 035
03/07/2018	13/07/2018	1 000 000	7,47	10	2 071	2 071
09/07/2018	19/07/2018	500 000	7,47	10	1 035	1 035
12/07/2018	01/08/2018	500 000	7,47	20	2 066	2 066
13/07/2018	23/07/2018	1 000 000	7,47	10	2 071	2 071
19/07/2018	08/08/2018	1 000 000	7,47	20	4 133	4 133
19/07/2018	29/07/2018	2 000 000	7,47	10	4 141	4 141
23/07/2018	02/08/2018	1 000 000	7,47	10	2 071	2 071
29/07/2018	08/08/2018	2 000 000	7,47	10	4 141	4 141
01/08/2018	11/08/2018	2 500 000	8,00	10	5 543	5 543
02/08/2018	12/08/2018	1 000 000	8,00	10	2 217	2 217
08/08/2018	28/08/2018	1 000 000	8,00	20	4 425	4 425
08/08/2018	28/08/2018	1 500 000	8,00	20	6 637	6 637
11/08/2018	31/08/2018	2 500 000	8,00	20	11 062	11 062
28/08/2018	07/09/2018	1 000 000	8,00	10	2 217	2 217
31/08/2018	10/09/2018	2 500 000	8,00	10	5 543	5 543
05/09/2018	15/09/2018	500 000	8,00	10	1 109	1 109
07/09/2018	17/09/2018	500 000	8,00	10	1 109	1 109
07/09/2018	17/09/2018	1 000 000	8,00	10	2 217	2 217
10/09/2018	20/09/2018	500 000	8,00	10	1 109	1 109
15/09/2018	25/09/2018	500 000	8,00	10	1 109	1 109
17/09/2018	27/09/2018	1 500 000	8,00	10	3 326	3 326
17/09/2018	27/09/2018	500 000	8,00	10	1 109	1 109
25/09/2018	05/10/2018	500 000	8,50	10	1 178	1 178
27/09/2018	07/10/2018	1 500 000	8,54	10	3 550	3 550
05/10/2018	25/10/2018	1 000 000	8,54	20	4 722	4 722
07/10/2018	17/10/2018	2 000 000	8,54	10	4 733	4 733
08/10/2018	18/10/2018	500 000	8,54	10	1 183	1 183
11/10/2018	05/12/2019	2 000 000	10,79	420	251 767	49 154
11/10/2018	31/10/2018	2 000 000	8,54	20	9 444	9 444
17/10/2018	06/11/2018	2 000 000	8,54	20	9 444	9 444
19/10/2018	29/10/2018	2 000 000	8,54	10	4 733	4 733
23/10/2018	17/12/2019	5 000 000	10,79	420	629 417	104 903
29/10/2018	08/11/2018	2 000 000	8,54	10	4 733	4 733
31/10/2018	10/11/2018	2 000 000	8,54	10	4 733	4 733
31/10/2018	10/11/2018	500 000	8,52	10	1 181	1 181
06/11/2018	16/11/2018	2 000 000	8,52	10	4 722	4 722
07/11/2018	12/12/2019	2 000 000	10,77	400	239 333	32 908
08/11/2018	18/11/2018	2 000 000	8,52	10	4 722	4 722
10/11/2018	20/11/2018	2 000 000	8,52	10	4 722	4 722
10/11/2018	20/11/2018	500 000	8,52	10	1 181	1 181
18/11/2018	28/11/2018	2 000 000	8,52	10	4 722	4 722

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2018
28/11/2018	08/12/2018	500 000	8,52	10	1 181	1 181
20/11/2018	30/11/2018	500 000	8,52	10	1 181	1 181
30/11/2018	10/12/2018	500 000	8,54	10	1 183	1 183
03/12/2018	18/12/2019	1 000 000	10,75	380	113 472	8 660
05/12/2018	10/12/2019	3 000 000	10,75	370	331 458	24 188
08/12/2018	18/12/2018	500 000	8,50	10	1 178	1 178
10/12/2018	20/12/2018	500 000	8,50	10	1 178	1 178
13/12/2018	13/03/2019	2 500 000	11,25	90	68 389	13 678
18/12/2018	28/12/2018	500 000	8,50	10	1 178	1 178
28/12/2018	07/01/2019	500 000	8,50	10	1 178	353
31/12/2018	10/01/2019	1 500 000	8,50	10	3 533	353
Total		109 000 000				1 020 687

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Administrateur :

1.1 La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2018, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	8 971 717
Automobile	113 148
Engineering	24 804
Assurances risques divers	357 640
Assurance vie IDR	1 848 951
Assurances Incendie	180 535

1.2 La « BANQUE DE L'HABITAT » a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH.

En 2018, « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 7 841 759 DT.

1.3 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2018 s'élève à 414 364 DT HT.

1.4 La « BANQUE DE L'HABITAT » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble ASSURANCES SALIM à partir du 1^{er} Juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2018 s'élève à 42 991 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 7 651 545 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2018 à 61 280 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2018 à 59 708 DT.

1.8 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 31/12/2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 296 360 DT.

1.9 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM +1.8 %.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 47 221 DT.

1.10 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 6.8 %.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 36 177 DT.

1.11 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 29/05/2015 à un emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « Banque de l'habitat » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 436 142 DT.

1.12 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 28/02/2017 à un emprunt obligataire subordonné BH/2017 de 3 500 000 DT émis par la « BANQUE DE L'HABITAT » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 262 500 DT.

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «MODERN LEASING», a souscrit au cours de l'exercice 2018 à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	221 121
Automobile	13 481
Engineering	1 646
Incendie	5 536
Risques divers	4 115

2.2 La société « MODERN LEASING » a conclu avec la société « ASSURANCES SALIM » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés. Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.
- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « ASSURANCES SALIM » percevra une prime annuelle hors taxes de 43 029 DT.

2.3 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 12/03/2017 à certificat dépôt de 2 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 7,2 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant de certificat de dépôt.

Le montant des produits financiers constaté en 2018 s'élève à DT 24 641 DT.

2.4 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 25/03/2017 à un certificat dépôt de 500 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 7.2 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant certificat de dépôt.

Le montant des produits financiers constaté en 2018 s'élève à 7 322 DT.

2.5 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 23/10/2017 à un certificat de dépôt de 1 000 000 DT émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 365 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 7.92 %. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant du certificat dépôt.

Le montant des produits financiers constatés en 2018 s'élève à 59 165 DT.

2.6 La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 18/02/2013 à un emprunt obligataire de 1 000 000 DT émis par la « MODERN LEASING » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 6.5%.

Le montant des produits constatés en 2018 s'élève à 27 710 DT.

2.7 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société « MODERN LEASING » a pris en location auprès de société « ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 296 825 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} Février 2018.

3. Personne concernée : la « SIM SICAR »: Administrateur :

3.1 La société « SIM SICAR », a souscrit au cours de l'exercice 2018 à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	83 015
Automobile	8 149
Assurances incendie et risques divers	959
Assurances vie	13 488

3.2 La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») douze conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 13 573 381 DT.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2018, totalisent un montant de 143 221 HT.

4. Personne concernée: la « BH-INVEST »: Administrateur :

4.1 La société «BH INVEST», a souscrit au cours de l'exercice 2018, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	60 227
Automobile	4 488
Assurances engineering	215

4.2 La société ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « BH-INVEST » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Au terme de cette convention la BH INVEST percevra une rétribution de 12 000 DT HT par an en contrepartie des services fournis.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 15/04/2015, la société BH-INVEST a pris en location auprès de la société« ASSURANCES SALIM » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 103 662 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 15 Avril 2018.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « ASSURANCES SALIM » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe :

a- Rémunération annuelle:

- Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **66 490 DT**
- Cotisation sociale à la charge de l'employé **10 774 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu de **29 400 DT**
- charges sociales patronales de **15 598 DT**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2017 et servie en 2018 :

- Prime d'intéressement nette de **43 000 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu de **24 188 DT**

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.

C2. Les jetons de présence servis par la société aux membres du Conseil d'Administration et du comité d'audit s'élève au 31 Décembre 2018 à **65 000 DT**.

C3. Une indemnité mensuelle servis au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 Novembre 2011 s'élève **300 DT** net par mois à partir de Juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 18 Mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

P/ GAC – CPA International

Mme Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA